

# CORONAROGRAPHIE: COMMENT INFORMER NOS PATIENTS?

Amandine ACHARD (IDE), Nadia KHALLOUKI (MER), Naguib LOISEAU (IDE)

CHU Arnaud de Villeneuve de MONTPELLIER

Cardiologie Interventionnelle



AUCUN CONFLIT D'INTÉRÊTS

# Pourquoi ce sujet?

Certains patients se sentent **mal informés** avant leur examen.



## Questions récurrentes des patients avant l'examen

Est-ce qu'on va  
m'endormir  
complètement?

Est-ce que je  
vais avoir  
mal?

Est-ce qu'on  
va m'ouvrir le  
thorax?

L'examen  
dure-t-il  
longtemps?



Utilisez-vous  
une  
caméra?

Est-ce que je  
pourrai  
manger après  
l'examen?

Est-ce que je  
sortirai ce  
soir?

## Constatation de l'équipe (Médecin, IDE, MER, AS)

Un manque d'information et des questionnements



Résignation des patients



Refus d'examen



# L'information du patient : un principe fondamental défini par la loi

## La loi du 4 mars 2002 ( Loi Kouchner)

« Reconnaît **un droit général** pour toute personne **d'être informée** sur son état de santé par les professionnels de santé. »

## Fiche 8: l'information du patient (mise à jour 20.03.19)

### Ministère des Solidarités et de la Santé

« Les **moyens mis en œuvre** doivent être **adaptés...** afin de garantir à tous l'accès à l'information. »



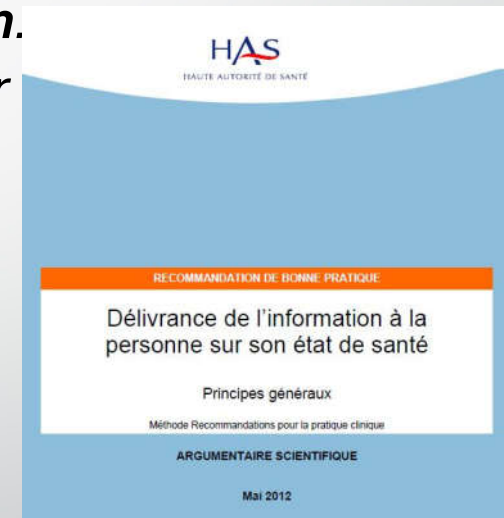
# Une délivrance encadrée

## L'Actualisation des Recommandations de la HAS (2012):

« Les recommandations abordent...la **démarche d'information**. Elles visent à **aider les professionnels** de santé à satisfaire à leur obligation d'information. »

Elles portent sur:

- le **contenu** et les **qualités** de l'information
- les **modalités de délivrance**
- les **situations complexes** (mineur, majeur protégé...)
- **l'évaluation**



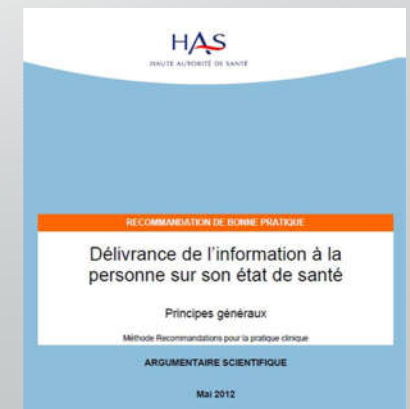
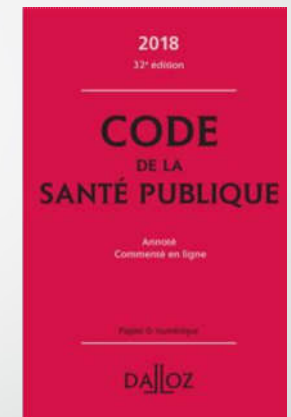
# Tous concernés

## Article L1111-2 du code de la santé publique

« Cette information ***incombe à tout professionnel*** de santé dans le cadre de ses compétences et dans le respect des règles professionnelles qui lui sont applicables ».

## L'Actualisation des Recommandations de la HAS (2012)

« ...elles concernent...***l'ensemble des professionnels de santé***,...les professions médicales, les auxiliaires médicaux (IDE, MER, kiné...), ***aides-soignants***,...et ambulanciers. »





## Tous concernés

### Article 35 du code de déontologie médicale

« Le médecin doit à la personne...qu'il soigne...une information loyale, claire et appropriée,...il tient compte de la **personnalité du patient** dans ses explications et **veille à leur compréhension**. »



### Décret du 25 novembre 2016 du code de déontologie des infirmiers

« L'information donnée par l'infirmier est loyale, adaptée et intelligible. Il tient compte de la **personnalité du patient** et veille à la **compréhension** des informations communiquées. »



## Tous concernés

### Décret du 19 novembre 1997 relatif à l'exercice de la profession de Manipulateur en Electroradiologie

« Participe à l'accueil du patient et l'informe du déroulement de l'examen... Il tient compte des **caractéristiques psychologiques et sociales**... de chaque patient, à tous les âges de la vie. »

### Décret relatif aux actes professionnels Aide Soignant

« **Participation à l'entretien d'accueil du patient et de son entourage, présentation du service et de son organisation.** »



# L'importance de la traçabilité de l'information

*« En cas de litige, il appartient au professionnel ou à l'établissement de santé d'apporter la preuve que l'information a été délivrée... »*

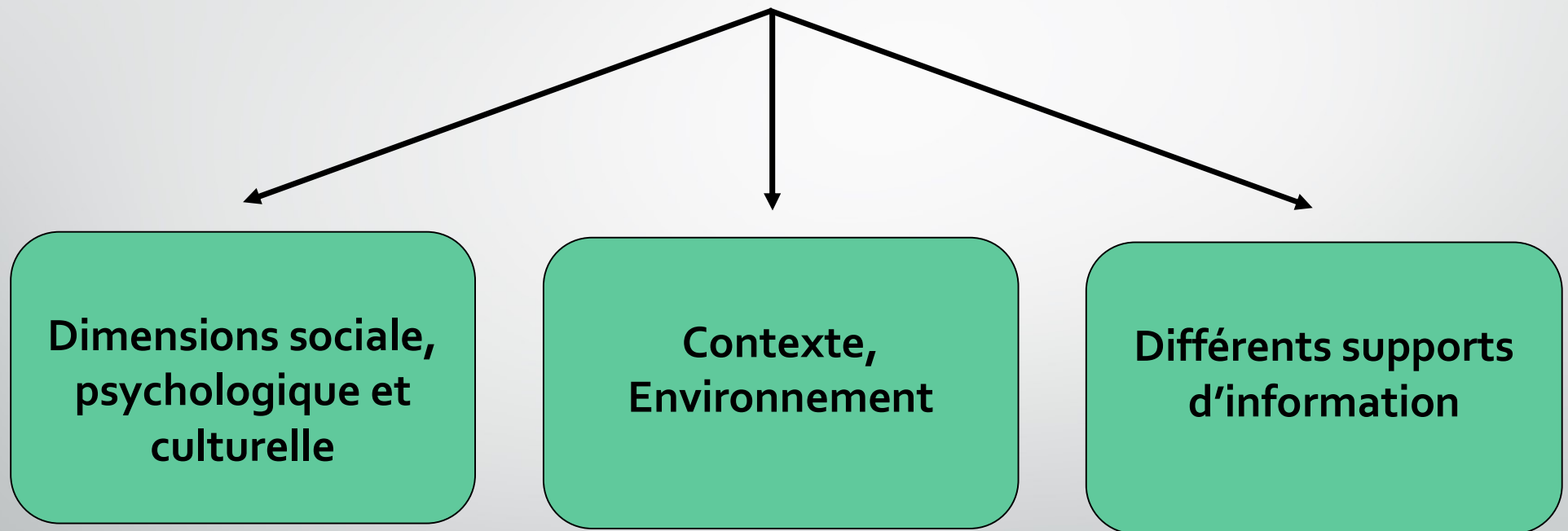
## Article L1111-2 du code de la santé publique

Le dossier patient doit mentionner les informations majeures:

- **par qui** et à **quelle date** l'information a été donnée
- **difficultés éventuellement rencontrées** lors de leur délivrance
- les **démarches entreprises** lorsque la personne ne maîtrise pas suffisamment la langue française ou présente des difficultés de communication ou de compréhension

**Comment procède-t-on en pratique?**

# Délivrer une information personnalisée



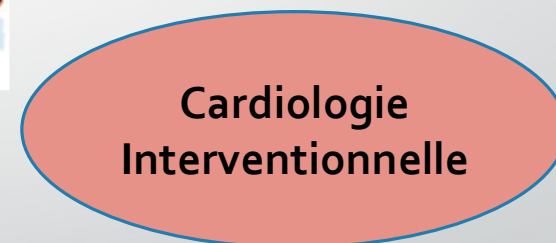
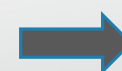
# Parcours du patient



- Entretien individuel
- Guide d'information



- Entretien individuel
- Tablette
- Consentement
- Document informatif

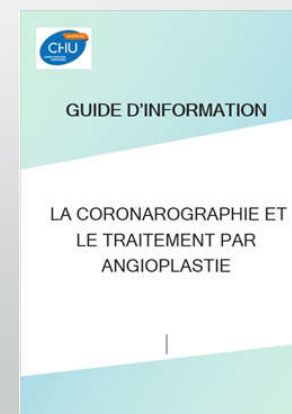


Accueil par IDE et  
vérification des  
informations transmises

# Consultation

L'information au patient repose sur:

- un **entretien** avec le cardiologue
- un **guide d'information**



## Consultation

# Entretien individuel par le médecin

### Article L1111-2 du code de la santé publique

« Cette information est délivrée au cours d'un entretien individuel »

Certains points doivent être abordés (HAS):

- la **description** de l'examen, son **déroulement**
- la prise en charge de la **douleur**
- les **bénéfices**, les **suites**
- les **inconvénients**, les **complications**





## Consultation

### Entretien individuel avec le médecin



#### - Modalités de délivrance

- requiert du **tact**, du **temps**, de la **disponibilité**, ainsi qu'un **environnement adapté**
- délivrer l'information **en plusieurs fois**
- le patient peut exprimer la volonté de ne pas être informé

#### - Accompagnant

- s'assurer de son **souhait** que l'accompagnant soit présent lors de l'entretien
- personne **étrangère**: faire appel à un **interprète**
- personne en situation de **handicap**: faire appel à un **assistant de communication**

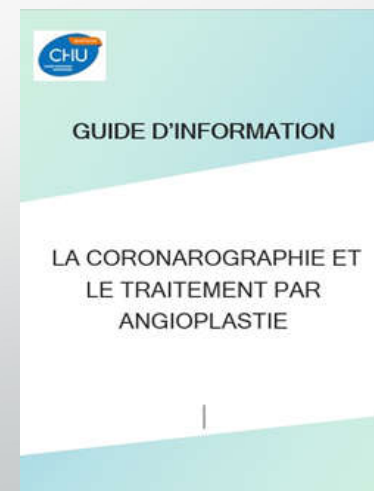
#### - Personne de confiance

- désignation **par écrit**

## Consultation

# Guide d'information

- Explication simplifiée de la coronarographie et de l'angioplastie
- Différentes étapes:
  - préparation de l'examen
  - durant la procédure
  - après la procédure
  - retour en chambre et au domicile

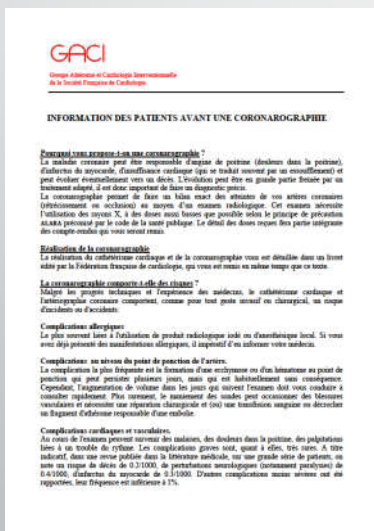


# Hospitalisation

L'information du patient repose sur:

- un document informatif accompagné
- d'un consentement éclairé

- des tablettes



## Hospitalisation

# Document informatif

GACI

Groupe Athérome et Cardiologie Interventionnelle  
de la Société Française de Cardiologie

### INFORMATION DES PATIENTS AVANT UNE CORONAROGRAPHIE

#### Pourquoi vous propose-t-on une coronarographie ?

La maladie coronaire peut être responsable d'angine de poitrine (douleurs dans la poitrine), d'infarctus du myocarde, d'insuffisance cardiaque (qui se traduit souvent par un essoufflement) et peut évoluer éventuellement vers un décès. L'évolution peut être en grande partie freinée par un traitement adapté, il est donc important de faire un diagnostic précis.

La coronarographie permet de faire un bilan exact des atteintes de vos artères coronaires (rétrécissement ou occlusion) au moyen d'un examen radiologique. Cet examen nécessite l'utilisation des rayons X, à des doses aussi basses que possible selon le principe de précaution ALARA préconisé par le code de la santé publique. Le détail des doses reçues fera partie intégrante des compte-rendus qui vous seront remis.

- élaboré par la **SFC**
- distribué à l'entrée du service d'hospitalisation
- évoque les points suivants:
  - pourquoi l'examen ?
  - comment est réalisé le geste ?
  - les risques
  - les bénéfices



## Hospitalisation

# Tablettes

### Accès:

- Distribuées au lit des patients
- En libre service grâce à des bornes

### Contenu:

- Coronarographie
- Angioplastie coronaire
- Cathétérisme droit

Installation du patient,  
Déroulement,  
Technique...



## Cardiologie Interventionnelle



**Accueil et vérification** par un IDE des connaissances du patient :

- les objectifs de l'examen
- le déroulement
- la surveillance post-examen

**A cette étape du parcours, l'information sert à rassurer le patient.  
L'examen se déroulera dans de meilleures conditions.**



Cardiologie  
Interventionnelle



## Dans l'urgence...

- Patient informé par les équipes d'urgence durant le transport.
- L'équipe de coronarographie s'assure de la compréhension de l'examen à l'arrivée.
- Elle apporte des précisions en cours de procédure.

Objectif: **sécuriser** le patient et assurer la **réalisation rapide** de la procédure.

**Le médecin peut limiter l'information en cas d'urgence selon la Loi.**



**L'information au patient = collaboration entre  
différents services de cardiologie**

**Guide d'information  
Consentement  
Tablettes**



**Intégrer les IDE, AS, CDS  
des services  
d'hospitalisation et de  
consultation**

## Tour d'horizon des centres

Nîmes : projet de recherche paramédicale sur 100 patients

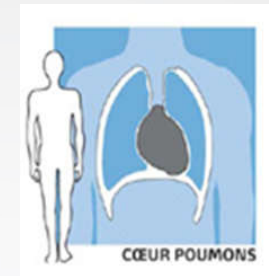


Avignon : film diffusé en chambre et en salle d'attente



Grenoble : BD ludique en 2 pages





# MERCI DE VOTRE ATTENTION

## Remerciements:

- Le Pr. Florence LECLERCQ et le Dr. Richard GERVASONI pour leur soutien
- Les cadres de santé, Mme Estelle DUROUX et Mme Véronique ALIBERT pour leur accompagnement